

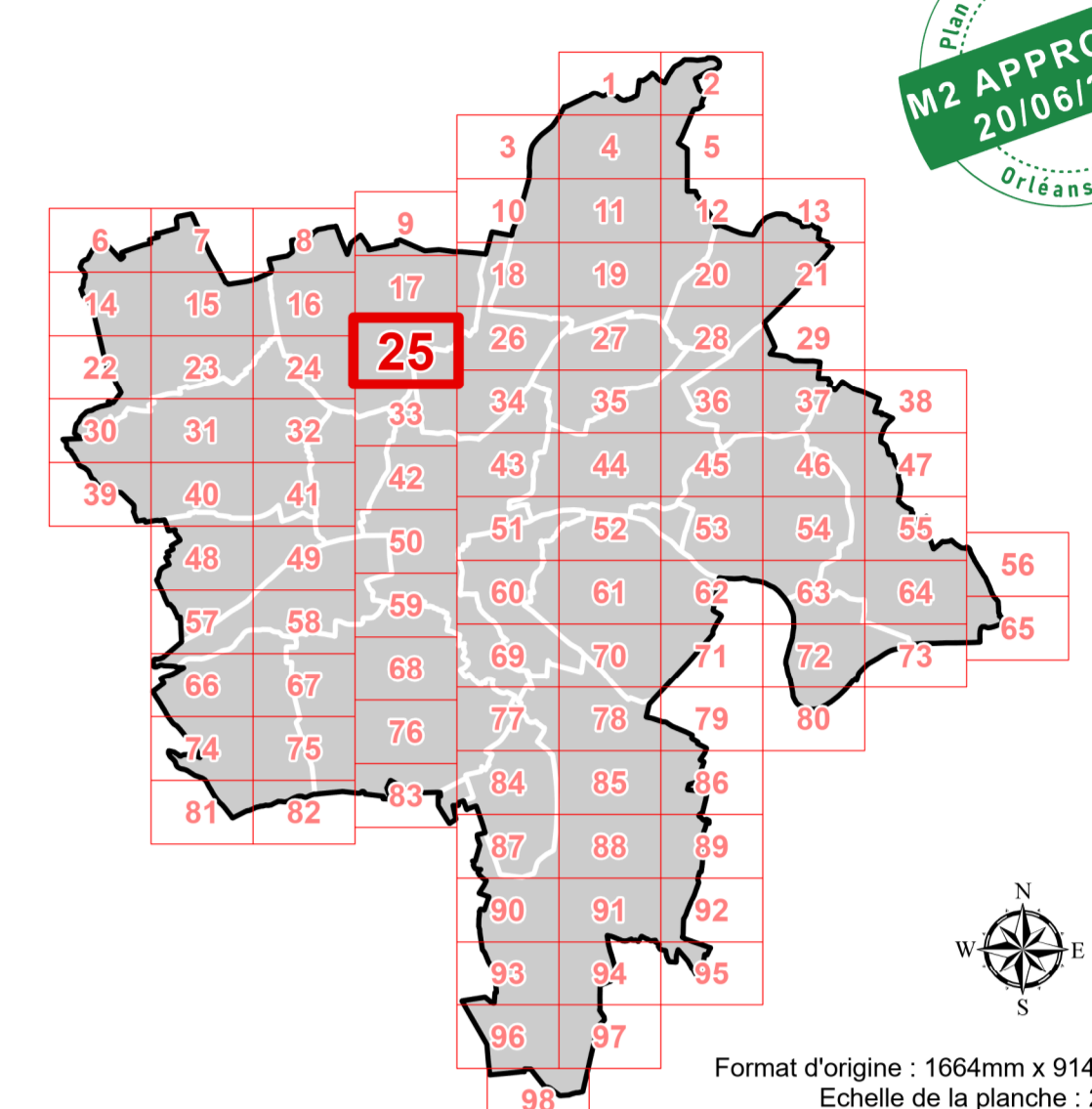


# PLAN LOCAL D'URBANISME METROPOLITAIN

ORLÈANS METROPOLITAIN

## PLAN DE ZONAGE AU 2000e

Planche n°25



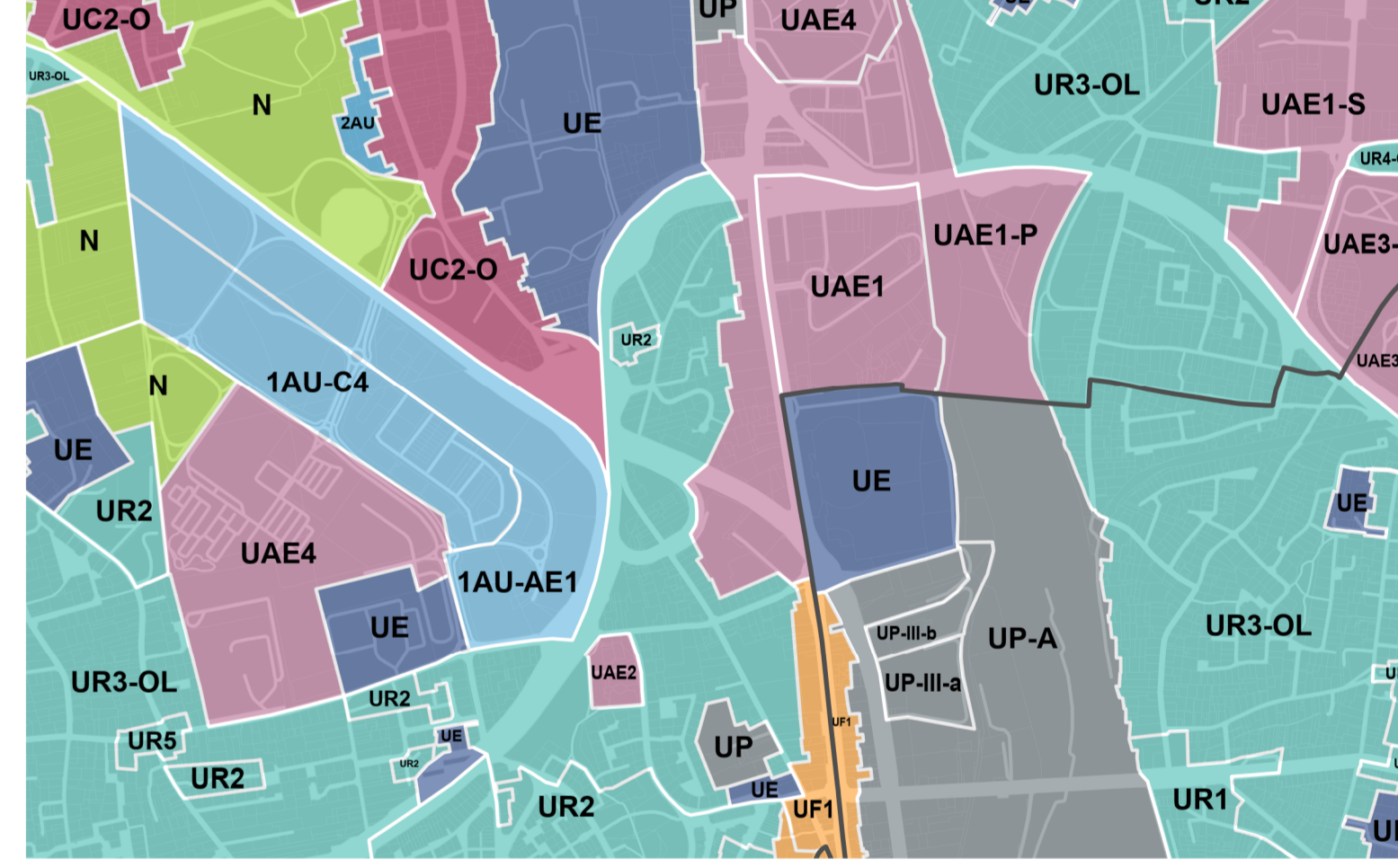
PLU ORLÈANS METROPOLITAIN

Préscrit par délibération du conseil métropolitain du 11/07/2017  
Approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2022  
Mis à jour par arrêtés les 10/07/2022 (MAU), 19/01/2023 (MA2),  
10/11/2023 (MA3), 11/03/2024 (MA4),  
Modifié par délibération du conseil métropolitain les 22/06/2023 (M1),  
16/11/2023 (M2), 20/06/2024 (M2)

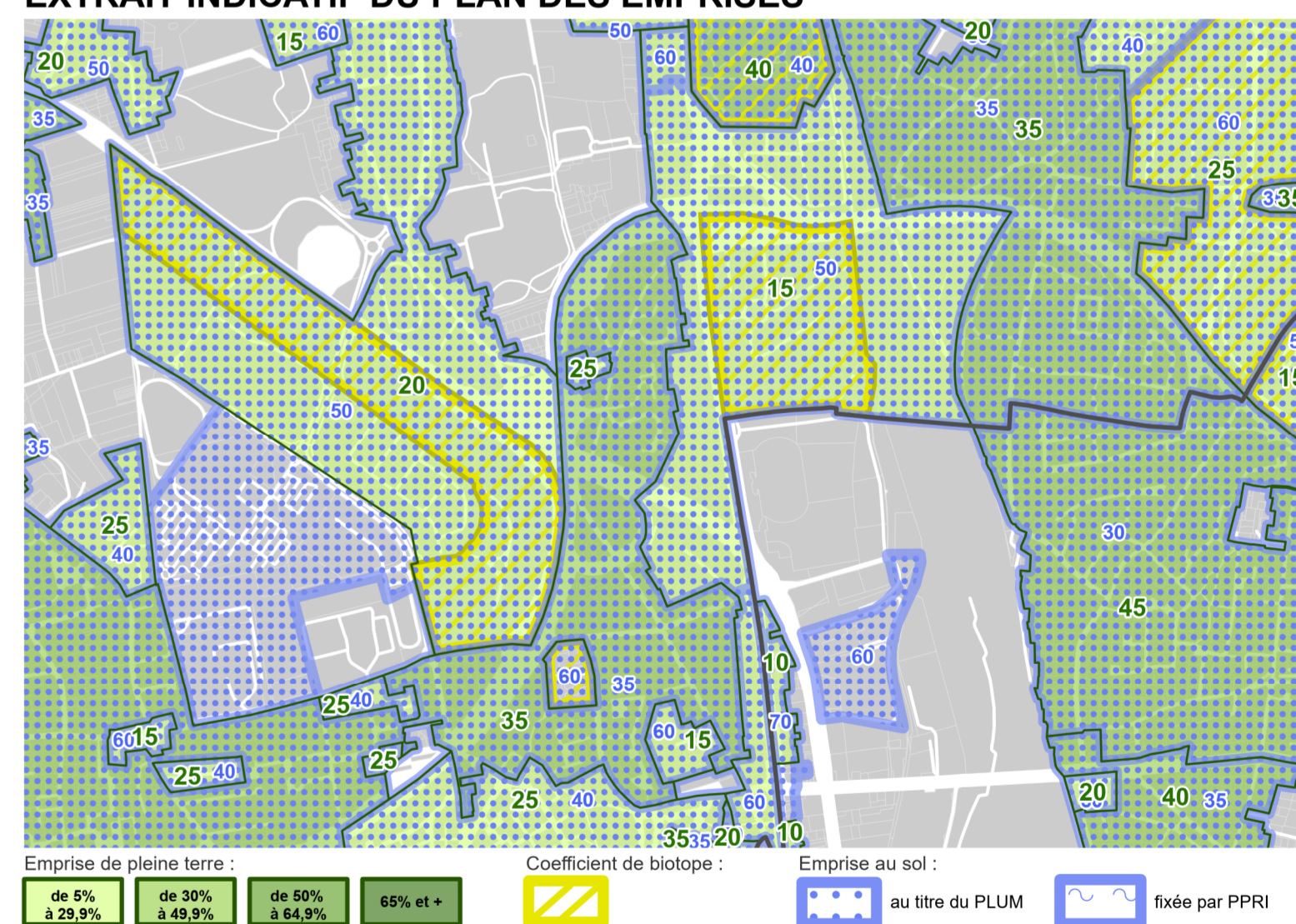
### LÉGENDE DE LA PLANCHE

Zonages d'urbanisme	Prescriptions d'urbanisme
UC - zone Urbaine de Centre-Ville	Cône de vue et perspective majeure
UC2 - zone Urbaine de Centre-Ville	Actes protégés
UC3 - zone Urbaine de Centre-Ville	Limites locales
UC4 - zone Urbaine de Centre-Ville	Alignement d'arbres
UC5 - zone Urbaine de Centre-Ville	Cour d'air
UC6 - zone Urbaine de Centre-Ville	Parcels agricoles
UC7 - zone Urbaine de Centre-Ville	Bassement urbain et espaces d'ornement
UC8 - zone Urbaine de Centre-Ville	Espaces verts urbains
UC9 - zone Urbaine de Centre-Ville	Jardins familiaux et potagers
UC10 - zone Urbaine de Centre-Ville	Frange agricole ou paysagère
UC11 - zone Urbaine de Centre-Ville	Zone frontalière et d'aménagement hydraulique
UC12 - zone Urbaine de Centre-Ville	BBB susceptible de changer de destination
UC13 - zone Urbaine de Centre-Ville	Équipement intercommunal
UC14 - zone Urbaine de Centre-Ville	Ensemble patrimonial
UC15 - zone Urbaine de Centre-Ville	Limites communales protégées
UC16 - zone Urbaine de Centre-Ville	Équipement scolaire
UC17 - zone Urbaine de Centre-Ville	Secteur de constructibilité limité
UC18 - zone Urbaine de Centre-Ville	Secteur impliquant un recensement (1) ou un maximum (1) de logements sociaux
UC19 - zone Urbaine de Centre-Ville	Zone non constructible
UC20 - zone Urbaine de Centre-Ville	Stationnement de plus de 30 places
UC21 - zone Urbaine de Centre-Ville	Secteur d'orientation, d'aménagement et de programmation
UC22 - zone Urbaine de Centre-Ville	Indice de hauteur minimale de logements (DC-1.3.2)
UC23 - zone Urbaine de Centre-Ville	Secteur de transports publics collectifs

### EXTRAIT INDICATIF DU ZONAGE D'URBANISME EN COULEUR



### EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES EMPRISES



### EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES HAUTEURS

